

# Accidentalité routière en Eure-et-Loir

## Baromètre mensuel – Octobre 2020

(données non-consolidées)



Pour la troisième année consécutive, le mois d'octobre a enregistré 1 accident mortel.

### Données mensuelles

#### Accidents

2019 : 13

2020 : 24

#### Tués

2019 : 1

2020 : 1

#### Blessés

2019 : 17

2020 : 23

#### Blessés Hospitalisés

2019 : 9

2020 : 9

### Données du 01 janvier au 30 octobre

#### Accidents

2019 : 193

2020 : 172

Écart : -21

#### Tués

2019 : 25

2020 : 17

Écart : -8

#### Blessés

2019 : 265

2020 : 218

Écart : -47

#### Blessés Hospitalisés

2019 : 157

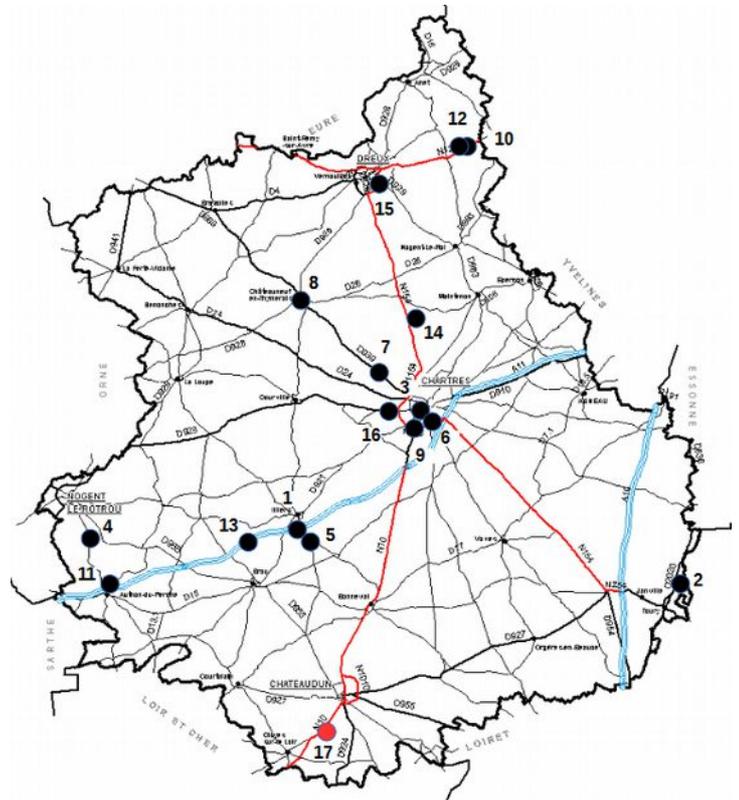
2020 : 113

Écart : -44

### Cumul des accidents mortels de janvier à octobre

	acc. mortels	Tués
2020	17	17
2019	24	25
2018	17	21
2017	34	44
2016	18	22
2015	27	28
2014	30	31
2013	26	33
2012	32	36
2011	33	36
2010	36	38

### Accidents mortels depuis le 1<sup>er</sup> janvier



● Accident mortel du mois d'octobre

# Même pendant le confinement restez visibles !

Alors que le passage à l'heure d'hiver est intervenu dans la nuit du samedi 24 au dimanche 25 octobre 2020, la Sécurité routière rappelle à tous les usagers de la route et notamment aux **piétons**, **cyclistes** et **utilisateurs de trottinettes**, l'importance de **se rendre visible**.

Chaque année, selon l'ONISR, cette période est en effet marquée par un pic d'accidentalité. Le nombre d'accidents impliquant un piéton augmente de manière récurrente, de +42% en novembre, par rapport au mois d'octobre (à la fin duquel se produit le changement d'heure), sur le créneau horaire de 17 h - 19 h (et +13,6 % sur la tranche horaire matinale de 7 h - 9 h).



## Quels conseils apporter pour circuler en toute sécurité malgré la baisse de la luminosité ?

Les automobilistes doivent être particulièrement vigilants, un conseil : ralentir et être attentif plus que jamais aux autres usagers plus vulnérables en respectant la priorité aux piétons et en se tenant à distance des trottoirs (au moins 1 mètre) pour la sécurité des piétons et cyclistes.

### *Nous encourageons les usagers à porter :*

- des vêtements clairs,
- à bien faire attention aux angles morts notamment de bus ou poids lourd,
- ou encore à bien indiquer leurs changements de direction.

*Pensez à vous équiper de bandeau ou gilet rétro-réfléchissant, lequel est obligatoire la nuit, ou lorsque la visibilité est insuffisante.*



Que vous soyez à pied, à vélo, à deux-roues motorisé ou à trottinette, le maître mot est :

# vi-si-bi-li-té !

Source : site de la sécurité routière

### **Direction Départementale des Territoires d'Eure-et-Loir**

Adresse : 17 place de la République - CS 40517 - 28008 Chartres cedex

Site Internet : <http://www.eure-et-loir.gouv.fr/>

Contact : Service de la Sécurité, de l'Éducation Routière et des Bâtiments (SERBAT)

Sources des données : SERBAT / BSR / ODSR

☎ : 02 37 20 40 60

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE**  
**VIVRE, ENSEMBLE.**